

N/REF : 12/05/2026 12H27 C:000053 I:02431
V/REF : AC/C46146
V/Email reçu le Mardi 12/05/2026 a 12H27

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CRI
IMMEUBLE : CASTEL RIV - CRI
43, RUE DE RENNES
2, ALLEE PATISSIAUX
35510 CESSON SEVIGNE

Rennes, le 23 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 2 ALLÉE DES PATISSIAUX - RICOU FERNANDE 06 04 02 07 08
LOGEMENT N° 113092, PORTE N°22, 2° ÉTAGE, TYPE 3
--

MOTIF : LOGEMENT N°32 : M LAMBERT 06 75 64 20 05
HUMIDITÉ DERRIERE MEUBLE ÉVIER - FUITE SOUS SIPHON?
LA VOISINE SEMBLE AVOIR LA MEME FUITE

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES POINTS D'EAU ET DU SIPHON
REMARQUE : LA LOCATAIRE ME SIGNAL QU'ILY A EU DE L'HUMIDITÉ AU NIVEAU DE
DERRIERE LE MEUBLE CUISINE ET TOUT AUTOUR DU COFFRE DE LA GAINÉ
TECHNIQUE SURTOUT QUAND IL Y A DE LA PLUIE ET DE FORTE PLUIE
PRÉCONISATION : PRÉVOIR NOUVEAU RDV AVEC LOCATAIRE DU DESSUS AFIN DE
CONTRÔLER LE LOGEMENT
PRÉVOIR OUVERTURE DU COFFRE POUR POUVOIR REGARDER A L'INTERIEUR, POUR
VOIR SI IL Y A PAS UNE FUITE, FAIRE UN TRAPPE DE VISITE 40X40 POUR VOIR
L'INTÉRIEUR DU COFFRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 12/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION
CONSTAT : LA FUITE SE SITUE AU NIVEAU DE DE L'ÉVACUATION EN TOITURE.
PRÉSENCE DE SCOTCH ORANGE NON ÉTANCHE.
AUTRE CONSTAT : LA COLONNE D'ÉVACUATION BOUGE BEAUCOUP ET EST MAL SERRÉE
AU NIVEAU DU MANCHON DE DILATATION.
PRISE DE RÉFÉRENCE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

PRÉCONISATION : PRÉVOIR INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ EN CHARGE DE L'ÉTANCHÉITÉ POUR REMPLACEMENT DE LA MANCHETTE DE LA TOITURE ET REFAIRE L'ÉTANCHÉITÉ SUR LA TOITURE.

PRÉVOIR OUVERTURE COMPLETE DU PLACO DE HAUT EN BAS. PRÉVOIR CHANGEMENT DE LAINE DE VERRE CAR L'ANCIENNE EST HUMIDE. PRÉVOIR REMPLACEMENT DU TRONÇON JUSQU'A LA TOITURE

OBSERVATIONS : GP LGESTION Email envoyé le 22/06/26 a 14H46 Mme AS DARIY

POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER QUE CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ ? EN VOUS REMERCIANT.

FM D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 15/06/26 A 13H28 ADARIY@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE CONSTAT DU TECHNICIEN, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU TRONÇON COLONNE JUSQU'A LA TOITURE. PRÉVOIR ÉGALEMENT INTERVENTION CONJOINTE DE L'ENTREPRISE EN CHARGE DE L'ÉTANCHÉITÉ POUR REMPLACEMENT DE LA MANCHETTE DE LA TOITURE ET REFAIRE L'ÉTANCHÉITÉ SUR LA TOITURE. PRÉVOIR OUVERTURE COMPLETE DU PLACO DE HAUT EN BAS. PRÉVOIR CHANGEMENT DE LAINE DE VERRE CAR L'ANCIENNE EST HUMIDE. DANS L'ATTENTE DE VOTRE ACCORD,

03/06 : MSG REP

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 26/05/26 A 10H01 MME AS DARIY

2605 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 15/05 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/05/26 A 10H28 MME AS DARIY

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 15/05/26 A 10H19 MME AS DARIY

1505 : PRÉVOIR NOUVEAU RDV AVEC LOCATAIRE DU DESSUS AFIN DE CONTRÔLER LE LOGEMENT

PRÉVOIR OUVERTURE DU COFFRE POUR POUVOIR REGARDER A L'INTÉRIEUR POUR VOIR SI IL Y A PAS UNE FUITE, FAIRE UN TRAPPE DE VISITE 40X40 POUR CONTRÔLER L'INTÉRIEUR DU COFFRE

MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONÉES DU LOGEMENT DE DESSUS DANS L'ATTENTE

SUITE A DONNER : OUI. LE 12/06/2026 A 16:41

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	PBL009-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.>1/2jrPP	2	411,68		411,68
	TOTAL H.T.				411,68
	T.V.A. a 10,00%				41,16
	TOTAL T.T.C.En EURO				452,84

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.